VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Sixième District, portant les numéros municipaux 2921 et 2923 avenue Louisiane, dans l'ilet de l'avenue Claiborne et rue Magnolia et Place Belmont.

Félix J. Dreyfous vs. Meyer S. Dreifus, Receveur, The Consolidated Realty and Manufacturing Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 107,007—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 60 dans l'Ilet W, borné par les avenues Louisiane et Claiborne, et le rue Magnolia et la place Belmont sur un croquis d'après L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 6 mars 1909, joint à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 7 décembre 1909, suivant lequel dit croquis le dit lot mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane, même mesure à l'arrière sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS — 1er. L'acquéreur devra payer comptant le montant de la réclamation du demandeur, actuellement due soit 200 dollars étant le montant de deux billets actuellement dus, chacun de 100 dollars et daté du 29 juillet 1913, marqués respectivement C et D payables deux et trois mois respectivement après date, ainsi que l'intérêt accru sur 2,700 dollars à 8 pour cent depuis le 29 juillet 1913 étant le montant total de quatre billets — deux de 100 dollars chacun et un billet de 2,000 dollars et le dernier de 500 dollars jusqu'à la date de la vente; honoraires d'avocat au taux de 5 pour cent sur le montant en litige, et les frais du procès et de la vente; et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété et 3 dollars pour copie de l'acte.

2ème. L'acquéreur devant assumer de deux billets datés du 29 juillet 1913, un pour 2,000 dollars et l'autre pour 500 dollars les deux payables un an après date, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de la vente.

3ème. L'acquéreur devant payer le solde de l'adjudication, s'il y en a au comptant, dans le cas ou le montant de l'adjudication ne couvrirait pas la dette entière du défendant sur la dite propriété comme il est démontré ci-dessus alors:

4ème. L'acquéreur payera comptant l'intérêt accru au taux de 8 pour cent sur les dits 2,700 dollars depuis le 29 juillet 1913, jusqu'à la date de la vente; les frais et dépenses du procès et vente les taxes dues s'il y en a sur la dite propriété les honoraires d'avocat au taux de cinq pour cent sur le montant en litige et le pro-rata provenant du net de la vente de la réclamation du demandeur pour 200 dollars actuellement dus.

5ème. L'acquéreur devant assumer le payement de deux billets, un pour 2,000 dollars et l'autre pour 500 dollars ci-dessus secondement décrit jusqu'au montant seulement du pro-rata provenant du net produit de la vente à chacun des billets l'intérêt seulement au dit pro-rata provenant à chacun des dits billets et d'après les dates comme il est deuxièmement décrit plus haut. L'acheteur de la propriété assumera et accepte toutes les obligations et stipulations comme insérés dans l'acte de vente original et hypothèque passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 29 juillet 1913, enregistré au bureau de hypothèques registre 1090, folio 307.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
jan—16,17,23,30fév—6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du septième district portant le numéro municipal 7827 rue Forshey (dans l'ilet Washington (Fern) Bernadotte et Fifteenth (Olive).

Greater New Orleans Homestead Association vs. Benjamin Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans—No. 106,388—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI 19 Février 1914 à midi la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent tous les droits voies privilèges, etc., qui y appartiennent ou qui y en dependent de quelque façon, situés dans l'ancienne ville de Carollton actuellement septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet 502: lequel est borné par les rues Washington (Fern) Bernadotte, Forshey et Fifteenth (Olive) les dits lots sont désignés par les numéros treize et quatorze, sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, ingénieur civil le 3 Juillet 1893 annexé à un acte de vente de Lloyd Posey à Fred. Fletcher, passé devant Fred. Deibel notaire, le 17 Juillet 1893, les dits lots mesurent suivant le dit plan, chacun vingt cinq pieds de face à la rue Forshey sur, les profondeurs suivantes à savoir: lot numéro treize a cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et lot numéro quatorze a une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles et chacun des dits lots a vingt cinq pieds en largeur à l'arriere, les dits lots, commencent à une distance de cent cinq pieds du coin des rue Forshey et Washington et courent vers la rue Bernadotte ayant ensemble cinquante pieds de face à la rue Forshey.

Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions — Comptant: l'acquéreur devant faire un depot de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
MOONEY ET JANVIER,
Avocat pour le la demanderesse.
jan—9,10,16,23,30fév—6,12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Septième District, formant le coin des rues Apricot et Léonidas, portant les numéros municipaux 8537-8539 rue Apricot.

Security Building and Loan Association vs. Louis Hasemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,692 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet 410, borné par les rues Apricot, Léonidas, Joliet et Pritchard, désigné comme lot F sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 16 juin 1908, suivant lequel le dit lot F mesure trente pieds deux pouces de face a la rue Apricot sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Léonidas de cent vingt pieds. Le dit lot formant le coin des deux dites rues.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE ET BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
déc—26,27jan—2,9,16,23,28,29

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur du Troisième District.

F. D. Charbonnet vs. The Consolidated Realty and Manufacturing Co., Ltd., Meyer S. Dreifus, Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,818 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Ilet No. 26, ou 710, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Prosper (actuellement N. Derbigny) et N. Claiborne.

2. Ilet No. 27, ou 911, est borné par les rues Forstall, Lizardi. Prosper (actuellement N. Derbigny) et Solidelle (actuellement N. Roman).

3. Ilet No. 30, ou 844, est borné par les rues Forstall, Lizardi. Solidelle (actuellement N. Roman) et Joséphine (actuellement N. Prieur).

4. Ilet No. 31, ou 952, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Joséphine (actuellement N. Prieur), et Celestine (actuellement N. Johnson).

5. Ilet No. 34, ou 986, est borné par les rues Forstall. Lizardi, Celestine (actuellement N Johnson) et Genius (actuellement N. Galvez).

6. Ilet No. 35, ou 1098, est borné par les rues Forstall. Lizardi, Genius (actuellement N. Galvez) et Liberal (actuellement N. Miro).

7. Ilet No. 38, ou 1133. est borné par les rues Forstall. Lizardi, Liberal (actuellement N. Miro) et Force (actuellement N. Tonti).

8. Ilet No. 39, ou 1949, est borné par les rues Forstall. Lizardi. Force (actuellement N. Tonti) et Virtue (actuellement N. Rocheblave).

9. Ilet No. 42, ou 1287, est borné par les rues Forstall. Lizardi, Virtue (actuellement N. Rocheblave) et Magistrate (actuellement N. Dorgenois).

10. Ilet No. 43, ou 1418, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Magistrate (actuellement N. Dorgenois) et Law.

11. Ilet No. 46, ou 1457, est borné par les rues Forstall, Lizardi et Law et Florida Walk.

12. Onze certains lots vacants de terre ou parcelle ou part d'ilets, ainsi que tous les droits, voies ou privilèges servitudes et avantages qui y en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon y compris tous les droits de prescriptions qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, toutes faisant face à la rue Forstall et mesurent chacun trois cent quarante et un pieds quatre pouces et trois lignes de face à la rue Forstall sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante et onze pieds six lignes et font parties d'une étendue de terre autrefois connue sous le nom d'étendue Lizardi.

Le premier de cette étendue de terre est situé dans l'ilet 711, borné par les rues Forstall, Reynes, Nord Claiborne et Nord Derbigny et les autres dix (10) parcelles de terre sont situes dans dix (10) ilets compris entre des rues Forstall et Reynes et s'étendent en profondeur sur la promenade Florida, désigné sur le cadastre municipal des assesseurs de l'Etat par les numéros 810, 845, 951, 987, 1007, 1134, 1248, 1288, 1417 et 1458; tous étant les mêmes onze parcelle de terre plus complètement décrites dans l'acte de vente par Manuel Geneor de Lizardi et Joseph Numa Charbonnet, passé devant Théodore Guyol, notaire, le 8 décembre 1869.

Les bâtisses et améliorations actuellement situées sur les propriétés ci-dessus décrites ne sont pas comprises dans la vente des dites propriétés.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — 1er. L'acquéreur devant payer au comptant le montant de la réclamation des demandeurs étant un billet de 2,500 dollars daté du 6 mars 1913, payable 8 mois après date, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an depuis date jusqu'au paiement garanti par hypothèque du vendeur sur la propriété précédente; aussi 5 pour cent sur le principal et intérêt du dit billet pour honoraires d'avocats le cout et dépens du procès et vente et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété.

2. L'acquéreur devant assumer le paiement des billets suivants garantis par la même hypothèque du vendeur le billet accepté premièrement à tous, datés du 6 mars 1913, et portant l'intérêt depuis leur date d'émission au taux de 6 pour cent par an depuis leur date jusqu'au paiement à savoir, deux billets de 2,500 dollars chacun payables respectivement à 11 et 14 mois après date, quatre billets de 5,000 dollars chacun payable respectivement 1, 2, 3 et 4 ans après date, l'intérêt sur les dits billets du jour de la vente étant assumé par l'acquéreur.

3. Et le solde du prix de l'adjudication, s'il y en a, au comptant. Dans le cas ou le montant de l'adjudication ne couvrirait pas la réclamation du demandeur dûs sur la dite propriété comme il est annoncé plus haut alors:

4. L'acquéreur devra payer comptant les honoraires d'avocat et les frais du procès et de vente et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété et aussi le pro-rata accru du net produit de la vente du billet de 2,560 dollars déjà du ci-dessus premièrement décrit.

5. Et l'acquéreur assumera le paiement des 6 divers billets ci-dessus secondement décrits jusqu'au montant seulement du pro-rata de chacun d'eux au montant du produit net de la vente pour l'intérêt seulement sur le pro-rata depuis la date de la vente jusqu'au paiement au taux de 6 pour cent par an.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES LOUQUE,
Avocat pour le demandeur.
Jan—16,17,23,30fév—6,13,18,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano automatique Chittan, etc.

Philip Werlein, Ltd., vs. Thomas Marullo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,334 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, dans le local ci-après désigné, le SAMEDI, 31 janvier 1914, à 10 h. du matin, la propriété suivante décrite à savoir, dans mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres:

Un piano automatique Chittan, style droit 65, tapis, banc, rouleau à musique et tabouret.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
MERRICK, GENSLER & SCHWARZ,
Avocat pour la demanderesse.
jan 20 26 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de cinq lots de terre du Troisième District, faisant face à la rue Piété, entre les rues Roman et Derbigny, un de ceux-ci formant le coin des rues Piété et Derbigny.

Acme Homestead Association vs. Mme Egierret Jefferson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,624 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Cinq certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés comme lots 19, 20, 21, 22 et 23 du carré 789, borné par les rues Piété, Louisa, Derbigny et Roman, et mesurant chacun trente-et-un pieds de face à la rue Piété sur une profondeur de cent trois pieds, trois pouces et quatre lignes entre lignes parallèles. Le lot No. 23 formant le coin des rues Piété et Derbigny.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAGER,
Avocat pour la demanderesse.
déc—26,27jan—2,9,16,23,29

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de à lots de terre de valeur du troisième district faisant face à la London avenue, l'un d'eux formant le coin de la rue Law (Ilet Dorgenois et New Orleans).

Rixford J. Lincoln vs. Melchior Wadenpfuhl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 106,834 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de ville le JEUDI, 12 février 1914, à midi la propriété suivante décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre avec toutes les améliorations situé dans le Troisième district de cette ville, dans la partie appelée Gentilly dans l'ilet No. 1270 bornés par l'Avenue de Londres, les rues Dorgenois, Law et Nouvelle Orléans désignés par les Numéros 7-8-9-10 sur un croquis ou plan d'arpentage dressé par Edgar Pillié, voyer le 17 Août 1906 et annexé à un acte devant Buisalère Rouen notaire daté du 11 mai 1909, suivant le quel ils mesurent chacun, trente deux pieds sur l'avenue de Londres sur cent vingt six pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No. 10, formant le coin de l'avenue de Londres et de la rue Law.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant faire au moment de l'adjudication un dépôt dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
OSCAR SCHREIBER,
Avocat pour le demandeur.
jan 9 16 23 30 — fev 6 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée du Septième District, portant le numéro municipal 2012 rue Adams, dans l'Ilet des rues Burdette, Panola et Spruce.

Poydras Homestead Association, en liquidation, vs. Mme Grace Lopez, épouse de Louis Debat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,898 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncieres, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 5 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burdette, Adams, Panola et Spruce, désigné par le numéro cinq sur un croquis annexé à un acte passé devant A. J. Villeré, ancien notaire en cette ville, le 1er août 1905, et par le même numéro sur un croquis de voyer dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 18 mai 1910 et annexé à un acte de vente passé devant William F. Brewer, notaire, le 4 juin 1910, suivant lequel dit dernier croquis le dit lot est situé à une distance de cent vingt pieds de la rue Spruce, et mesure trente pieds de face à la rue Adams, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Compiant; l'acquèreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
ERASTE VIDRINE, Avocat pour la demanderesse.
Jan 3 4 9 16 23 30—fév 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Septième District, portant les numéros municipaux 7620 et 7622 rue Burthe, entre les rues Adams et Hillary.

Prudential Savings and Homestead Society vs. Jackson J. Jefferson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,919 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situés dans le Septième District de cette ville, sans l'Ilet No. 98, autrefois No. 26 A, borné par les rues Burthe, Adams, Maple (autrefois Seconde) et Hillary; les dits lots sont désignés par les numéros quatorze et quinze et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burme, sur cent vingt pieds en profondeur laquelle propriété porte les numéros municipaux 7620 et 7622 rue Burthe.

Saisie dans le proces ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acqueréur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'orléans.
U. MARINONI,
Avocat pour la demanderesse.
Jan—17,23,30fév—6,13,18,19

ANNONCE JUDICIARE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Premier District, formant le coin des rues Magazine et Robin, portant le numéro municipal 1441 rue Magazine.

T. Semmes Walmsley vs. Mme Edna Cambre Sanchez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,765 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 29 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No. 151, borné par les rues Magazine, Camp, Robin et Race, désignés par les numéros un et deux sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté du 11 janvier 1850, et déposés pour référence dans les archives de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, les dits lots mesurent comme suit: No. 1 formant le coin des rues Robin et Magazine, mesure trente et un pieds, neufs pouces et six lignes de face à la rue Magazine, sur une profondeur et face à la rue Robin de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes, et le lot No. 2 mesure trente-deux pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur au mommet de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
DUFOUR ET DUFOUR,
Avocats pour le demandeur.
déc—27,28jan—2,9,16,23,29

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 3026 rue Nord Remparts, entre les rues Montegut et Clouet.

Suburban Building and Loan Association vs. Frederich H. Bommarius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,731 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Montegut, Clouet, Bourgogne et Nord Remparts, désigné comme lot 19 sur un plan de L. J. Pilié, voyer, daté du 3 décembre 1835, déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire, le dit lot mesure, en mesure anglaise, 30 pieds de face à la rue Nord Remparts, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour la demanderesse.
jan—16,17,23,30fév—6,13,18,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 1514 rue Royale, entre l'avenue Esplanade et la rue Peace.

Security Building and Loan Association vs. Mme Marie T. Russell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,799 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier; dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, borné par l'avenue Esplanade, les rues Royale, Peace et Chartres, désigné par la lettre D sur un croquis dressé par J. H. D'Hemecourt, voyer, et annexé à un acte devant Alphonse Sernett, notaire, daté du 27 juillet 1876, suivant lequel la dite parcelle de terre mesure en mesure anglaise dix-neuf pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent sept pieds, cinq pouces, quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'orléans.
BUCK, WALSHE ET BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
déc—26,27jan—2,9,16,23,28,29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur, située à Milneburg.

Félix J. Dreyfous vs. Mme Rosie Moreau, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 106,811 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro 2 de l'Ilet No. 5286, autrefois Ilet No. 36, borné par l'avenue des Champs Elysées, les rues Marigny, Colombia et Frankfort, sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, en date du 16 mai 1831, et déposé parmi les archives de C. Pollock, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot s'étend à une distance de 63 pieds 11 pouces et 5 lignes du coin de l'avenue des Champs Elysees et de la rue Colombia et mesure, en mesure française, 60 pieds de face à l'avenue des Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds, et, en mesure anglaise, mesure 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à l'avenue des Champs Elysées sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes en profondeur entre lignes parallèles.

2ème. Un lot ou parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville à Milneburg sur le lac Pontchartrain et mesure, en mesure française (le dit lot ou parcelle de terre) 60 pieds de face à la rue des Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds faisant face à la rue Colombia; le dit lot ou parcelle de terre est désigné par le No. 1 sur l'Ilet No. 36 sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, en date du 16 mai 1831, et déposé parmi les archives de C. Pollock, ancien notaire en cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
jan—16,23,30fév—6,13,18,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District, formant le coin des rues Arts et Galvez. Bâtisses portant les numéros municipaux 2101, 2103, 2105 et 2107 rue Arts.

The People's Homestead Association vs. Frederichs G. Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,899 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1065, borné par les rues Arts, Painters, Galvez (autrefois Grant ou Genius) et Miro (autrefois Liberals ou Johnson), désigné comme lots Nos. 1 et 28 sur un croquis et certificat d'arpentage joint à un acte passé devant Robert Legier, notaire, le 4 décembre 1912, et dressé par C. Lewis Uncas, député voyer de ville, daté du 29 novembre 1912, et suivant lequel croquis les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun 29 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Arts, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles; le lot No. 1 formant le coin des rues Arts et Galvez.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour la demanderesse.
jan—16,23,30fév—6,13,19

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES.

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2 25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12 15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3. - - Un An | $1 50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 M

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.00 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express